



IN THE COURTROOM

29 septembre 2014

Procès de Radovan Karadžić : les réquisitoire et plaidoirie ont commencé le 29 septembre

Dans le cadre du procès de Radovan Karadžić, ancien Président de la Republika Srpska, le réquisitoire et la plaidoirie ont débuté le lundi 29 septembre et devraient se poursuivre jusqu'au jeudi 2 octobre. Ils seront suivis par la présentation des réplique et duplique le mardi 7 octobre.

Radovan Karadžić a été mis en accusation le 25 juillet 1995 pour génocide, crimes contre l'humanité et violations des lois ou coutumes de la guerre, commis en Bosnie-Herzégovine de 1992 à 1995. Il a été placé sous la garde du Tribunal le 30 juillet 2008 et son procès a débuté le 26 octobre 2009. L'Accusation a terminé la présentation de ses moyens le 25 mai 2012, après avoir appelé 195 témoins à la barre. La Chambre de première instance a, pour sa part, cité un témoin. La présentation des moyens à décharge a commencé le 16 octobre 2012 et s'est achevée le 1er mai 2014 après la comparution de 238 témoins.

Le jugement devrait être rendu dans cette affaire en octobre 2015. Le cas échéant, l'appel interjeté contre ce jugement sera traité par le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux.



BUREAU DU PROCUREUR

2 septembre 2014



Visite du Procureur à Sarajevo

Le Procureur Serge Brammertz a effectué une visite de travail intérimaire à Sarajevo, Bosnie-Herzégovine (BiH) le 2 septembre 2014. Lors de sa rencontre avec Goran Salihović, le Procureur de BiH, il a discuté de questions opérationnelles relatives aux affaires de 'catégorie 2' renvoyées par le TPIY au parquet de BiH.

La visite du Procureur faisait suite à son rapport du 5 juin 2014 devant le Conseil de sécurité de l'ONU, dans le cadre duquel il avait indiqué que « *très peu de progrès [avaient] été réalisés dans les affaires de catégorie 2* » et que « *[s]'agissant de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour les crimes de guerre en Bosnie-Herzégovine, le tableau [était] bien sombre* ».

Suite à sa rencontre avec le Procureur Goran Salihović, Serge Brammertz a déclaré devant la presse : « *Je ne dirais pas que nos problèmes ont été résolus. Plusieurs questions majeures doivent encore être réglées et nous voulons voir davantage de progrès en ce sens, mais d'après les indications que j'ai reçues, de nouveaux progrès ont été accomplis, du moins dans certaines affaires. Les résultats sont donc mitigés, comme toujours.* »

Le Procureur s'est également rendu à la bibliothèque nationale, qui a rouvert, ainsi qu'à l'hôtel de ville de Sarajevo en compagnie du maire, Ivo Komšić. Ce bâtiment, emblématique, a été détruit en août 1992 par les bombardements, pendant le siège de la ville, entraînant la destruction par le feu de près de deux millions d'ouvrages et dossiers.

Serge Brammertz a souligné que l'incendie de la bibliothèque nationale symbolisait les destructions généralisées des biens et du patrimoine culturels qui ont eu lieu au cours du conflit en BiH. Il a félicité le maire, Ivo Komšić, pour la rénovation et la réouverture réussies de la bibliothèque qui devient désormais le symbole de la reconstruction et du souvenir d'après-guerre. Il a également remercié l'Union européenne pour avoir financé plus de la moitié du projet.



ÉVÉNEMENTS

21 septembre 2014



Journée internationale portes ouvertes à La Haye

Le 21 septembre, le TPIY a accueilli plus de 700 visiteurs dans le cadre de la septième 'Journée internationale portes ouvertes', événement annuel organisé par la municipalité de La Haye. Des organisations internationales siégeant à La Haye, dont le Tribunal, ont ouvert leurs portes au public et lui ont permis de découvrir les coulisses de leur travail.

La Journée internationale portes ouvertes « est une occasion unique de vous rencontrer, vous tous qui vous intéressez à nos activités, de vous en dire plus sur ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons, malgré les grandes difficultés auxquelles nous devons souvent faire face », a notamment déclaré le Juge Christoph Flügge dans son discours d'ouverture.

Tout au long de cette journée, les visiteurs ont pu effectuer des visites guidées d'une salle d'audience, assister à la projection de documentaires concernant des affaires du TPIY et suivre des présentations données par des membres du personnel du Tribunal. Ils ont également pu découvrir une exposition organisée pour célébrer le vingtième anniversaire du TPIY, ainsi qu'un ensemble de dessins réalisés par des enfants de Bosnie-Herzégovine. Dans le hall du Tribunal, ils ont en outre pu voir une exposition de photographies d'Inge van Mill, montrant des fonctionnaires du TPIY au travail. Les visiteurs ont particulièrement apprécié pouvoir rencontrer le Juge Flügge et Kate Mackintosh, Greffier adjoint. Ces derniers ont parlé de leur travail quotidien et répondu aux questions de l'assistance.

PROGRAMME DE SENSIBILISATION

16 septembre 2014



Projet éducatif pour la jeunesse : conférence à Igalo

Une nouvelle série de conférences organisées dans les universités par le Programme de sensibilisation du TPIY a été lancée dans l'ex-Yougoslavie le 16 septembre avec une conférence à la *Straniak Academy for Democracy and Human Rights* d'Igalo, au Monténégro. Cette conférence, donnée par Aditya Menon, substitut du Procureur en appel, devant un groupe de 30 étudiants en sciences humaines originaires de Serbie, du Monténégro, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine, de Slovénie, de Croatie, d'Autriche, d'Allemagne et de Hongrie, portait principalement sur les travaux du Tribunal, de sa jurisprudence et de ses principales réalisations.

L'objet de cette présentation était de permettre à ces étudiants de mieux connaître les travaux du Tribunal et de comprendre les difficultés et les obstacles qui en découlent. À la fin de la présentation, les étudiants ont pu poser des questions et ont montré un intérêt particulier pour le rôle joué par le TPIY dans les poursuites pour génocide, le plaidoyer de culpabilité et le système de justice pénale internationale au sens large.

Il s'agit de la troisième phase du projet éducatif pour la jeunesse destiné aux lycées et aux universités de l'ex-Yougoslavie. À l'heure actuelle, en 2014, 603 élèves provenant de 16 lycées et 770 étudiants provenant de 16 universités ont bénéficié de ce programme. Le projet éducatif pour la jeunesse est organisé avec le généreux soutien des autorités finlandaises.

AVANCEMENT DES AFFAIRES

PROCÈS EN PREMIÈRE INSTANCE	
Hadžić	Le procès a débuté le 16 octobre 2012 et l'Accusation a terminé la présentation de ses moyens le 9 avril 2014. La Défense a commencé la présentation de ses moyens le 3 juillet 2014, en appelant, comme premier témoin, l'Accusé lui-même. À ce jour, 9 témoins de la défense ont été entendus. Le jugement devrait être rendu en décembre 2015.
Karadžić	Le procès s'est ouvert le 26 octobre 2009. L'Accusation a officiellement terminé la présentation de ses moyens le 25 mai 2012. La présentation des moyens à décharge a commencé le 16 octobre 2012 et pris fin le 1er mai 2014. Les plaidoirie et réquisitoire ont commencé le lundi 29 septembre et se termineront le jeudi 2 octobre. Le 7 octobre, les parties présenteront leurs réplique et duplique. Le jugement devrait être rendu en octobre 2015.
Mladić	Le procès a débuté le 16 mai 2012. L'Accusation a terminé la présentation de ses moyens le 26 février 2014. La Défense a commencé la présentation de ses moyens le 19 mai dernier et à ce jour, 53 témoins ont été entendus. Le jugement devrait être rendu en juillet 2016.
Šešelj	Le procès a débuté le 7 novembre 2007. L'Accusation a conclu la présentation de ses moyens le 13 janvier 2010. La Défense n'a pas présenté de moyens à décharge. Le Juge Niang, nouvellement nommé, se familiarise avec l'affaire. Le jugement sera rendu en temps opportun.
PROCÈS EN APPEL	
Prlić et consorts	Tous les accusés ont fait appel du jugement, rendu le 29 mai 2013. Les mémoires d'appel doivent être déposés le 4 novembre 2014 au plus tard. Le prononcé de l'arrêt est prévu à la mi-2017.
Popović et consorts	Le procès en appel a eu lieu en décembre 2013. Les conférences de mise en état se sont tenues le 3 avril et le 22 juillet 2014. L'arrêt devrait être rendu avant la fin de l'année.
Stanišić & Simatović	En septembre de l'année dernière, l'Accusation a déposé son mémoire d'appel dans lequel elle a demandé que la décision d'acquiescement des deux accusés soit infirmée. L'arrêt devrait être rendu d'ici la fin de cette année.
Stanišić & Župljanin	La dernière conférence de mise en état dans cette affaire a eu lieu le 24 juillet cette année. L'audience d'appel est prévue l'année prochaine et l'arrêt devrait être rendu en novembre 2015.
Tolimir	La dernière conférence de mise en état s'est tenue le 24 juin dernier dans cette affaire. L'arrêt devrait être rendu en mars 2015. La prochaine conférence de mise en état aura lieu le 22 octobre 2014.